

**Canada
Province de Québec
Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci
M.R.C. de la Matawinie**

Vendredi 2018 (05) 9 Mars Séance extraordinaire du conseil municipal, tenue le vendredi 9 mars 2018 au lieu habituel, à 9h00. Étaient présents Mesdames, Messieurs, les membres du conseil suivants et formant quorum :

Bertrand Taillefer	Lucie Vignola	André Lafrenière
Chantale Perreault	Patrick Gautschi	

Était absente mais dûment convoquée, la conseillère, Madame Anick Bélanger.

Sous la présidence de Son Honneur la Mairesse, Madame Isabelle Parent.

La directrice générale, Chantal Soucy, est également présente.

Madame la Mairesse procède à l'ouverture de la présente séance.

- 1- Ouverture
- 2- Lecture de l'avis de convocation
- 3- Adoption de l'ordre du jour
- 4- Projet règlement R-200-1
- 5- Période de questions
- 6- Levée de la session

18-081 1- Ouverture

Proposé par le conseiller André Lafrenière et résolu,

que l'assemblée soit et est ouverte.

Adopté unanimement par les conseillers.

2- Lecture de l'avis de convocation

18-082 3- Adoption de l'ordre du jour

Proposé par la conseillère Chantale Perreault et résolu,

que l'ordre du jour soit et est adopté tel que déposé.

Adopté unanimement par les conseillers.

18-083 4- Projet règlement R-200-1

Proposé par le conseiller André Lafrenière
et résolu,

que le projet de règlement R-200-1 modifiant le règlement relatif aux usages conditionnels numéro R-200 soit adopté afin de modifier le critère d'évaluation lié au nombre de chambres maximal autorisé lors d'une demande et fixe l'assemblée de consultation le lundi 26 mars 2018 à 19h, qui sera présidée par le conseiller Bertrand Taillefer, à la salle du conseil.

Adopté unanimement par les conseillers.

5- Période de questions

18-084 6. Levée de l'assemblée

Proposé par le conseiller André Lafrenière
et résolu,

que la présente séance soit et est levée.

Adopté unanimement par les conseillers.

1 personne
Fin de la session 9h05

Isabelle Parent, Mairesse

Chantal Soucy, Directrice générale